

*États et rapports déposés auprès du Greffier  
de la Chambre*

Les documents suivants, remis au Greffier de la Chambre, sont déposés sur le Bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Benson, membre du conseil privé de la Reine,—Liste des actionnaires des banques constituées en vertu de la Loi sur les banques d'épargne de Québec, à la fin des exercices financiers terminés le 31 octobre 1970, conformément à l'article 101(1) de ladite loi, chapitre 93, Statuts du Canada, 1966-1967. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 283-1/71).

Par M. Benson,—Liste des actionnaires des banques à charte du Canada à la fin des exercices financiers terminés le 31 octobre 1970, conformément à l'article 119(1) de la Loi sur les banques, chapitre 87, Statuts du Canada, 1966-1967. (Textes français et anglais). (Document parlementaire n° 283-1/68).

Par M. Marchand, membre du conseil privé de la Reine,—Rapport (en français et en anglais) sur le rétablissement agricole des Prairies et les opérations s'y rattachant,

pour l'année financière terminée le 31 mars 1970, conformément à l'article 12 de la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies, chapitre 214, S.R.C., 1952. (Document parlementaire n° 283-1/211).

Par M. Pepin, membre du conseil privé de la Reine, d'ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel (en français et en anglais) du ministre de l'Industrie et du Commerce sous la Loi sur la déclaration des corporations et des syndicats ouvriers—Partie II—Syndicats ouvriers—pour l'année civile 1968, conformément au paragraphe (1) de l'article 16 de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, chapitre 26, Statuts du Canada, 1962. (Document parlementaire n° 283-1/115A).

---

Du consentement unanime, à 4 h. 45 de l'après-midi, M. l'Orateur prononce la cessation des travaux de la Chambre jusqu'à lundi, à deux heures de l'après-midi en conformité des dispositions du paragraphe (1) de l'article 2 du Règlement.